

sujets qui ont passionné le professeur émérite et suscité tant de travaux de recherche. Bien entendu, si ce compte rendu se borne à la Bretagne historique, il ne faudrait pas oublier les vingt-quatre autres contributions qui permettent d'établir des liens et comparaisons avec l'histoire du royaume qui est, très largement, atlantique.

Jean-François CARAËS

Christian KERMOAL, *Julienne Gourvil, une domestique de campagne face à ses maîtres. Fait divers et déchéance sociale au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Pabu, À l'ombre des mots, 2019, 273 p.

Christian Kermoal est un fin connaisseur du monde rural breton d'Ancien Régime. Qui plus est quand il s'agit du Trégor auquel il a déjà consacré nombre de recherches et de travaux. La jeune maison d'édition À l'ombre des mots a déjà traité par l'approche biographique le quotidien des populations bretonnes pendant la Première Guerre mondiale et voici qu'elle propose dans une nouvelle collection « d'histoire localisée » un regard micro-historique sur les campagnes bretonnes qui s'ouvre par un simple fait divers, à la fois banal et tragique. À Ploubezre, en 1754, une jeune servante, Julienne Gourvil, engrossée par le fils de son maître, Yves Lucas, veut imposer à celui-ci l'entretien du nouveau-né qu'elle dépose chez lui pendant la messe dominicale. L'affaire pourrait en rester là et nous n'en aurions peut-être jamais rien su. Mais Yves Lucas, refusant cet enfant qui salirait définitivement la réputation de sa famille, tente de rejeter la charge financière sur le général de la paroisse, qui engage un recours jusqu'au parlement et le gagne. C'est cette procédure qui a noirci des centaines de pages qui permet à C. Kermoal de reconstituer par le menu les réalités d'une micro-société locale du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.

L'intérêt de l'ouvrage ne tient pas tant au fait divers, à l'affaire – hélas presque anecdotique – qu'il révèle qu'à la reconstitution qu'elle permet puisqu'on entre ici dans la profondeur – intime parfois – des vies paysannes. Praticien régulier des archives villageoises, Christian Kermoal présente d'abord les lieux puis les personnages impliqués, avant de décrire l'affaire sociale et juridique et ses sombres conséquences.

La première partie de l'ouvrage offre une reconstitution fine des espaces. De l'ensemble trégorrois, l'auteur passe par un jeu de rapprochements successifs à la paroisse de Ploubezre puis au convenant Kerellou, la ferme des Lucas où Julienne Gourvil fut servante. L'objet est alors de saisir et de présenter les cadres spatiaux qui structurent le quotidien des habitants. Un diocèse de 144 paroisses et environ 150 000 habitants, dont 87 % de ruraux qui vivent surtout de l'agriculture et d'une intense production de lin alimentant les fabriques toilières des diocèses voisins. Des seigneurs rarement présents pour les plus grands d'entre eux mais une petite noblesse nombreuse, des petits ports sans grand dynamisme et une grande route royale qui,

reliant Rennes à Brest, traverse le sud du territoire. Cet ensemble diocésain, avec ses habitudes vestimentaires ou dialectales, est un territoire d'identification manifeste. Mais l'attachement fondamental des habitants est celui qui les lie à leur paroisse.

Ici, nous entrons dans Ploubezre, sur la route entre Lannion et Plouaret ; quelques 3 000 hectares de terres réparties entre une vingtaine de frairies, micro-terroirs locaux articulés autour d'une chapelle, d'une route ou d'un village (ils sont une trentaine, qui servent pour les collectes d'impôt) et environ 2 500 habitants. Deux grandes seigneuries possédées par des familles extérieures se partagent la plus grande partie du territoire qui abrite aussi six manoirs et châteaux et six familles nobles, d'après le rôle de capitation de 1743. L'étude très fine de ce rôle fiscal permet à C. Kermoal de détailler les hiérarchies sociales locales depuis les quatre prêtres et les cinq petits officiers de justice (dont trois notaires), les « ménagers » (paysans les plus aisés), les « laboureurs », une vingtaine d'artisans, une cinquantaine de « journaliers » et sans doute à peu près soixante-dix familles de pauvres incapables de payer le moindre impôt. Voici la société dans laquelle s'inscrit le convenant Kerellou où vit la famille Lucas au sein de la frairie de Kerguiniou. Ici, l'auteur descend au niveau le plus local, décrivant les terres et les bâtiments de cette ferme tenue en domaine congéable par Yves Lucas.

À chaque niveau, C. Kermoal détaille et analyse les sources précises qui permettent la connaissance et la compréhension : rôles d'impôts, prises de convenant, inventaires après décès, plans cadastraux du début du XIX<sup>e</sup> siècle... Un effort louable de clarté et de mise en évidence du travail de l'historien pour des lecteurs qui ne sont pas nécessairement des érudits déjà au fait des méthodes de l'histoire. L'un des enjeux et des objectifs du livre étant en effet de ne pas se limiter à un lectorat de connaisseurs mais de s'adresser à un large public intéressé par la connaissance locale de l'histoire.

Après les lieux, C. Kermoal présente avec tout autant d'attention, dans une seconde partie, les protagonistes de l'affaire. Yves Lucas, le père de famille, veuf d'une cinquantaine d'années chargé d'enfants, paysan moyen, bien établi dans sa terre et prétendant à une petite notabilité locale, dont le fils aîné, Jacques, est responsable de la grossesse de la servante. Julienne Gourvil, fille de paysans très pauvres, orpheline venant de Lohuec, sans doute embauchée à la grande foire du Méné-Bré en 1753. Étrangère à la paroisse, Julienne Gourvil ne semble pouvoir s'appuyer localement que sur un couple de domestiques ou ouvriers agricoles originaires comme elle de l'extrême sud du diocèse et qui parrainent son enfant. Pour reconstituer un itinéraire presque invisible, l'auteur doit ici renouer patiemment les quelques fils ténus de la documentation, caractéristique de la place très modeste que l'archive laisse aux femmes.

Cette deuxième partie du livre se prolonge par la présentation du général de la paroisse, modeste préfiguration des futurs conseils municipaux du XIX<sup>e</sup> siècle, rassemblant par cooptation quelques paysans notables qui défendent les intérêts collectifs – mais surtout ceux des plus aisés – directement concernés par la mise en cause d'Yves Lucas et les petits hommes de loi de la paroisse ou de Lannion,

plus ou moins étroitement impliqués dans la vie locale et que les uns et les autres sollicitent dans leur combat juridique.

Ces présentations achevées, Christian Kermoal peut plonger au cœur du fait divers et de ses arcanes judiciaires. Au service des Lucas depuis l'automne 1753, âgée d'environ 25 ans, Julienne Gourvil est chassée de son emploi en avril 1754 quand elle annonce sa grossesse à Yves Lucas devant Jacques qui n'ose pas contester sa responsabilité. Début juillet, elle est violemment battue par Jacques alors qu'elle le croise sur un chemin. Deux jours plus tard, elle fait sa déclaration de grossesse et porte plainte à Lannion devant la justice seigneuriale pour coups et blessures : le tribunal lui donne raison en condamnant les Lucas, père et fils, à 60 livres de dommages et intérêts, ce qui clôt une première affaire. Mais la jeune femme ne s'arrête pas là. En janvier 1755, alors qu'elle a accouché d'un garçon depuis quelques semaines, elle se rend chez les Lucas, un dimanche, tandis qu'ils sont à la messe, entre dans la maison et, prenant bien soin d'accomplir son geste devant des témoins, dépose l'enfant dans un des lits de la pièce, en disant qu'étant fils d'un homme de la maison, il est juste qu'il en ait la garde et le soin et elle l'abandonne ainsi à son père naturel. Pour échapper à la charge et à la honte que représente cet enfant illégitime, Yves Lucas maquille les faits et soutient que l'enfant – qu'il prétend ne pas connaître – a été abandonné à l'extérieur de la maison et près de la route. Dans ces cas d'exposition d'enfants anonymes, la coutume de Bretagne prévoit que le général de la paroisse est tenu de « la garde, soin, nourriture et entretien de l'enfant » et Yves Lucas engage les procédures nécessaires : constat de notaire et déclaration au tribunal à Lannion. En conséquence, le sénéchal convoque une semaine plus tard les membres du général qui, à leur tour, contestent les demandes d'Yves Lucas. Exceptionnellement, les paroissiens poursuivront la procédure en appel jusqu'au parlement, lequel en juillet 1756 condamne finalement Lucas à rembourser toutes les sommes dépensées pour l'entretien du nourrisson.

C. Kermoal suit attentivement toutes les avancées de l'affaire, toutes les pièces produites et les tractations induites et son grand mérite est de rendre très clair et compréhensible le fonctionnement d'une justice dont on dit souvent bien du mal sans chercher à comprendre réellement son fonctionnement. C'est là un bel exercice de clarification des procédures judiciaires et un bel exercice d'historien.

Au-delà de l'anecdote, extraordinaire par ses développements judiciaires, la force du livre réside dans ce qu'il révèle d'ordinaire dans les sociétés paysannes. La force de l'interconnaissance et l'importance des apparences, l'impossibilité de l'anonymat ou de l'invisibilité dans des campagnes sans cesse parcourues par toutes sortes de gens frapperont le lecteur par la distance qu'elles traduisent avec nos sociétés contemporaines, tout comme la fragilité de la position des femmes dans une société qui, sans leur être exceptionnellement défavorable, leur fait peu de place, surtout quand elles sont jeunes, pauvres et sans famille. On y remarque aussi la force des jugements et des catégorisations : il faut paraître riche ou respectable mais l'enfant illégitime, s'il flétrit presque définitivement l'honneur de la

mère, est aussi une tache sur la famille du père. En refusant l'enfant, Yves Lucas espère aussi préserver la possibilité de bien marier ses propres filles. On y découvre les enjeux des alliances familiales et de la solidité des dynasties et des ententes des petits notables locaux qui se succèdent au général de paroisse. On y remarque aussi que, contrairement à nombre d'idées reçues, le monde paysan possède une réelle connaissance des institutions et de ses possibilités d'en jouer. Si des procédures de ce type ne parviennent que rarement au parlement, ce n'est pas nécessairement par crainte, incompréhension ou méconnaissance de la part des ruraux, c'est beaucoup plus fréquemment pour des raisons financières. La justice coûte cher et elle privilégie donc les plus riches (ce qui incite les plus modestes à préférer souvent des procédures discrètes et infra-judiciaires) mais, au-delà de la complexité de ses procédures, elle n'est pas toujours injuste.

Ce poids financier se retrouve d'ailleurs très clairement pour les Lucas ; les procès et les condamnations sont en partie à l'origine d'un endettement croissant et d'un déclassement de la famille. Yves Lucas meurt, perclus de dettes, en 1757 ; ses enfants (ses filles en particulier) ne feront guère que des mariages modestes, à la fois parce que le père n'a pas les moyens de leur assurer des dots suffisantes mais aussi parce que l'honorabilité de la famille a été largement et publiquement mise en cause. L'affaire révèle ainsi la fragilité récurrente du monde paysan. Même quand celui-ci semble *a priori* échapper à la misère et aux difficultés quotidiennes, toute sorte d'événements imprévus (judiciaires, économiques ou autres) peut l'entraîner dans le besoin et remettre en cause des réputations que l'on s'est longuement efforcé de construire. Derrière l'affaire de servante engrossée, d'enfant abandonné, le livre de C. Kermoal nous ouvre ainsi une porte sur les structures profondes, culturelles, sociales ou économiques des sociétés paysannes de l'Ancien Régime.

L'exemple trégorrois éclaire alors des réalités bien plus générales – et c'est tout l'intérêt de ces approches micro-historiques –, même s'il ne dit pas tout des destins individuels et s'il révèle bien peu de la profondeur des cœurs. De Julienne Gourvil, on sait seulement qu'elle se mariera deux fois, fort modestement, dans des paroisses voisines, sans avoir d'autres enfants et sans sortir de sa grande pauvreté. De son fils, Philippe, innocent objet du conflit, l'histoire n'a apparemment gardé aucune trace, aucune archive. Ce livre lui rend un peu de lumière.

Philippe JARNOUX

Yann GUESDON, *Le Costume breton au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Le recueil de Charpentier, 1829-1832*, Morlaix, Skol Vreizh, 2019, 180 p.

Sous la plume de Yann Guesdon, qui demeure très actif après la parution des *Costumes de Bretagne* (Quimper, Palantines, 2009, 2011) puis des *Coiffes de Bretagne* (Spézet, Coop Breizh, 2014), et avec une préface de Denise Delouche, vient de paraître ce nouvel ouvrage qui concerne l'histoire des costumes de Bretagne.